



Informations Ecole de Natation

Les horaires de cours sont valables pour toute la saison.
L'inscription est valable pour une période de 30 leçons, soit de septembre à juin.

Séance spéciale :

- Jeux et goûter de Noël : dernier cours avant Noël, selon votre jour

Règlement Ecole de Natation

Le Morges-Natation ne peut en aucun cas être tenu responsable :

- Des vols ou dégradations des objets dans les vestiaires
- Des fermetures imprévues de la piscine du Petit-Dézaley

Il n'y a pas de cours durant les semaines de vacances scolaires et les jours fériés.

Les leçons manquées par l'élève ne sont pas remplacées ni remboursées.

Un remboursement peut être accordé moyennant un certificat médical pour les absences d'au moins 5 semaines consécutives hors vacances scolaires pour maladie prolongée ou accident.

Il est important d'informer la personne responsable de l'absence de votre enfant (maladie ou autre), ceci afin d'assurer un suivi des groupes.

Le port du bonnet de bain est obligatoire durant les cours et nous rappelons que les shorts de bain pour les garçons et les bikinis pour les filles ne sont pas acceptés. De plus, les cours sont donnés sans lunettes de natation jusqu'au « Level 4 », sauf autorisation spéciale délivrée par un médecin.

Les parents des enfants de 6 ans et moins peuvent aider, si nécessaire, leurs enfants en les accompagnant dans le vestiaire du sexe du parent (ex : une maman accompagne son fils de 5 ans dans le vestiaire femmes). Pour les enfants dès 6 ans révolus, il est nécessaire de les laisser se changer seul. Les parents/accompagnants attendent à l'extérieur des vestiaires.

Afin d'éviter des pertes de vêtements nous vous conseillons de prévoir un sac pouvant contenir toutes les affaires de votre enfant afin d'y ranger tous ses habits durant la leçon.

Après le premier mois les changements d'horaires resteront possibles, dans la limite des contraintes d'organisation.

La cotisation pour les 30 cours doit être payée à réception de la facture.

En cas de démission, des frais vous seront facturés

- | | |
|--|------------------------|
| • Arrêt annoncé par mail avant le quatrième cours, | Remboursement intégral |
| • Arrêt annoncé par mail avant le sixième cours, | Fr. 250.- |
| • Après le sixième cours, | Aucun remboursement |

Nom, prénom :

Horaires :

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement aux coordonnées ci-dessous

 +41 79 639 26 75 / ecole@morges-natation.ch